



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE LA JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC
« RÈGLEMENT N° 01-2017 »

AVIS est donné, par la soussignée, que le règlement numéro 01-2017 «*Règlement déclarant compétence à l'égard du service régional de transport collectif de personnes*», a été adopté lors de la séance du conseil de la MRC de La Jacques-Cartier du 15 février 2017.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de La Jacques-Cartier, 60, St. Patrick, Shannon.

DONNÉ à la MRC de La Jacques-Cartier le 16 février 2017.

Caroline Paquet
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim